

CONCOURS PHOTOS

La mer à marée basse

En Nouvelle-Calédonie

Thème du concours

Sur le thème « la mer à marée basse en Nouvelle-Calédonie », le musée invite les participants à exprimer, par l'image, leur vision de la Nouvelle-Calédonie captée sur le littoral dans cette zone de grande richesse rythmée par le mouvement régulier de la mer.

Les photographies, prises depuis la terre, la mer ou le ciel, pourront traiter du littoral de Nouvelle-Calédonie dans son environnement et ses activités maritimes.

- **vie animale et végétale qui se découvre à cette période de la journée,**
- **paysages de plage, de baies, grandes marées basses...,**
- **activités de loisirs, détente, sportives... que l'on peut pratiquer dès que la mer se retire.**

FICHE D'INSCRIPTION

Nom

Prénom..... Age.....

Adresse

.....

Téléphone : domicile bureau.....

Renseignement concernant la prise de vue :

Lieu :

Date :

En participant au concours photos « La mer à marée basse en Nouvelle-Calédonie », je m'engage à respecter le règlement ci-contre et certifie, sur l'honneur, être l'auteur de la photo remise pour ce concours.

Fait à, le2006

Signature

Autorisation parentale pour les mineurs :

Je soussigné (e).....
autorise mon fils/ma fille.....
à participer au concours photos « La mer à marée basse en Nouvelle-Calédonie »

Signature

REGLEMENT

Article 1 : Participation

Ce concours est ouvert à tous les photographes amateurs, les professionnels pouvant y participer mais dans le cadre d'un classement hors concours. Une autorisation parentale est demandée pour les mineurs. Sont exclus le personnel du musée, ainsi que les membres du jury et leurs familles. Le sujet des photographies doit être en accord avec le thème proposé. En signant la fiche d'inscription ci-contre, les candidats acceptent les conditions du présent règlement et s'engagent à les respecter.

Article 2 : Calendrier

Ouverture du concours : 15/07/06 ; Date limite de dépôt des dossiers : 15/10/06

Réunion du jury : 26/10/06 ; Remise des prix : à déterminer ultérieurement

Article 3 : Photographies

- Le candidat doit présenter 1 seule photographie prise récemment (moins d'un an).
- Sont acceptées les images d'origine argentique ou numérique.
- Ne sont acceptées que les photographies N/B et couleurs, sous forme de tirages papier, non montées et sans passe-partout (bordure).
- Format imposé : 20x30 cm
- Les lauréats pourront être amenés à présenter le support d'origine (film ou fichier source haute résolution) sur demande du musée ou de l'un des partenaires.

Article 4 : Droits d'utilisation

En participant au concours, les candidats donnent implicitement leur autorisation aux organisateurs ou aux partenaires de ce concours d'utiliser, sans contrepartie financière, les photographies remises pour les prestations suivantes :

- Exposition au Musée de l'histoire maritime ou expositions itinérantes éventuelles
- Publications à but non lucratif (brochures, affiches, dossier de presse, calendrier, reportages, supports promotionnels...)

Les organisateurs, conformément aux règles établies en matière de copyright, considèrent que les œuvres présentées en concours sont libres de tout droit de propriété artistique ou autre que pourraient détenir des tiers. En prenant part au concours, le candidat s'engage à ne pas revendiquer de droits d'auteur pour une éventuelle reproduction de ses œuvres. Les organisateurs s'engagent à utiliser ces images avec mention du nom de l'auteur. Les organisateurs déclinent toute responsabilité au cas où des personnes figurant sur des photographies réclameraient une quelconque indemnité.

Article 5 : Jury

Le jury sera composé de photographes professionnels et des différents partenaires du musée ou de ce concours.

Article 6 : Les prix

Ce concours décernera plusieurs prix :

- Prix du jury dans la catégorie « Adultes »
- Prix du jury dans la catégorie « Juniors »
- Prix d'encouragement « toute catégorie » décerné par le jury. Pour ce prix, le lauréat se verra remettre un chèque de 50 000 F par Nouvelle-Calédonie Tourisme Point Sud. La photographie sélectionnée pourra être utilisée par Nouvelle-Calédonie Tourisme Point Sud pour la promotion touristique de la Nouvelle-Calédonie pendant une durée de 3 ans.
- Prix du public « Coco TV Magazine » toute catégorie. Pour ce prix, le public pourra voter pour la photo de son choix parmi une présélection du jury de 16 photos. Le vote du public se fera :
 - o soit en remplissant un bulletin disponible aux Nouvelles Calédoniennes, dans le « Coco TV Magazine » ou au Musée de l'histoire maritime (un seul bulletin par personne ne sera accepté),
 - o soit en envoyant par SMS (en composant le 25 – 11/ 60F HT) le numéro de la photo choisi.

Article 7 : Inscription

Les photos et fiches d'inscription remplies et signées sont à déposer au Musée de l'histoire maritime de 10h à 17h du dimanche 15 juillet au dimanche 15 octobre 2006 inclus. Les frais d'inscription s'élèvent à 500 FCFP pour les adultes. L'inscription est gratuite pour les moins de 18 ans sur présentation d'une pièce d'identité.